



**ACIS** ASBL

**Au rythme de votre vie**

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

# Projet de Vie Institutionnel

Résidence Le Palatin

Franière



Créé le : 02/2013  
Mis à jour par le GT en 11/2022

## PROJET DE VIE INSTITUTIONNEL

### INTRODUCTION

Le Palatin a élaboré un projet de vie institutionnel basé sur l'approche Montessori. Il a pour but d'être le point de repère de toutes nos attitudes face à la prise en charge de nos habitants.

L'approche Montessori permet de porter un autre regard sur l'accompagnement des personnes âgées.

Cette approche a été mise au point par le Dr Maria Montessori au 19<sup>ème</sup> siècle au départ, pour des enfants. Maria Montessori prônait alors un environnement physique et social adapté afin de favoriser l'autonomie et l'indépendance des enfants.

Cette approche sera reprise par le Professeur Camp plus récemment, qui, découvrant les travaux de Maria Montessori, a fait intuitivement un lien entre cette pédagogie et l'accompagnement des aînés et principalement des aînés porteurs de troubles cognitifs. Il adapte ainsi la vision et les principes de Maria Montessori aux personnes âgées en se reposant sur trois valeurs clés, à savoir :

#### **L'égalité, le respect et la dignité.**

Il s'agit de respecter et favoriser l'autonomie de la personne, en lui permettant de garder le contrôle sur sa vie, de continuer à faire des choix. Il s'agit aussi de soutenir son indépendance, sa capacité à faire par elle-même, en s'appuyant sur ses capacités préservées et non ses déficits.

Concrètement, la Méthode Montessori adaptée à la personne âgée propose de percevoir les troubles cognitifs non plus comme une maladie, mais comme un handicap ; c'est-à-dire selon la définition de l'OMS, une situation de difficulté d'interactions entre une personne, avec ses caractéristiques, et son environnement.

Ce renversement de perspective de considérer les difficultés cognitives en tant que handicap nous permet d'envisager de nouvelles réponses, plus positives, et d'adopter un comportement pro-actif et constructif.

Imaginez une personne présentant des difficultés visuelles à qui l'on dirait : « vous avez une maladie des yeux qui provoque des troubles visuels et nous ne pouvons rien y faire ».

Ensuite, représentez-vous la même personne dans la même condition à qui on dirait : « nous avons une paire de lunettes qui permettent de compenser vos difficultés afin que vous puissiez continuer à vivre normalement ».

La méthode Montessori part d'un constat simple : les personnes atteintes de troubles cognitifs sont des personnes **normales** avec toute leur **humanité**, qui ont les mêmes **besoins humains fondamentaux** que chacun d'entre nous, et qui présentent un handicap. Un handicap cognitif avec lequel il est possible de continuer à vivre et à vivre bien. Pour cela, nous avons besoin de développer des « lunettes » cognitives qui nous amènent à ne plus braquer toute notre attention sur ce que la personne ne sait plus

faire, mais sur le « comment » mobiliser ses compétences préservées et son environnement social et physique, afin de contourner ses troubles cognitifs et lui offrir une autre vie qui vaut la peine d'être vécue.

Cette approche innovante met ainsi en évidence des perspectives positives pour tous à travers les âges. Il nous semble indispensable/naturel/évident de remettre pleinement la personne âgée au cœur de sa vie et de la société, comme nous le souhaitons toutes et tous pour nous-mêmes.

Se centrer sur la personne signifie d'abord porter un regard inconditionnel positif sur l'autre, parce qu'il est avant tout une **personne**. C'est aussi lui maintenir son droit à l'auto-détermination, c'est-à-dire à décider/choisir pour soi. Enfin, c'est lui accorder la **confiance** en ses ressources à contribuer aux réponses à mettre en œuvre dans son quotidien.

### **LES 12 PRINCIPES MONTESSORI**

1. Nous proposons au résident des activités porteuses de sens pour lui et qui captent son intérêt.
2. Nous pensons toujours à demander à la personne et à l'inviter à participer
3. Nous offrons du choix à chaque fois que c'est possible
4. Nous parlons moins et montrons plus.
5. Nous nous concentrons sur les capacités préservées de la personne
6. Nous adaptons notre vitesse à celle de la personne âgée. Ralentissons !
7. Nous utilisons des modèles et indices visuels pour guider la personne
8. Nous donnons à la personne quelque chose à tenir pour favoriser sa concentration
9. Nous allons des tâches les plus simples aux plus complexes
10. Nous divisons une tâche ou une activité en étapes ; elle sera plus simple à suivre.
11. Nous demandons au résident s'il a aimé faire l'activité et s'il souhaite la refaire une autre fois
12. Nous ne visons pas la perfection. Le but est d'engager le résident dans une activité, pas qu'elle soit parfaite, mais faite « par »

Toute personne entrant au Palatin, arrive avec son passé, la richesse de ses expériences, bref, tout « un roman de vie ».

Le Palatin n'est ni une prison, ni un hôtel... mais se veut être **une maison de vie en communauté**. Et qui dit maison de vie, dit participation à la vie journalière et aux comités d'habitants pour prendre les décisions qui les concernent. Chacun, en fonction de ses affinités et intérêts prendra sa place dans notre petite communauté.

Comme chaque résident est unique, un projet de vie individuel sera établi en équipe pluridisciplinaire et validé avec le résident et/ou sa famille.

Le résident constitue le centre de toutes nos réflexions, **nous sommes là pour faciliter sa vie**.

Comme dans toute vie, ce projet a un caractère évolutif. Il doit faire l'objet d'une évaluation régulière qui permet de s'adapter aux difficultés pratiques de la vie journalière.

---

## **POUR UN ACCUEIL REUSSI ...**

### **La demande de renseignements – la pré-admission**

Nous sommes conscients que la démarche vers une maison de repos est une étape difficile pour le résident et son entourage. C'est pourquoi, nous privilégions l'accueil convivial plutôt qu'administratif.

La première prise de contact se fait souvent par téléphone. Nous répondrons aux questions générales que nous posent les familles ou futurs résidents, mais nous privilégierons un entretien au sein de l'institution afin de présenter au mieux notre projet, accompagné d'une visite des lieux.

De préférence, nous inciterons les familles à venir à ce rendez-vous avec la personne concernée par l'entrée en maison de repos. Tant que c'est possible, le résident doit rester acteur de son entrée, ce qui facilitera son intégration au sein de la maison de repos. C'est aussi l'occasion de déstigmatiser le monde de la maison de repos et de faire tomber certaines craintes et à priori.

Nous nous devons d'accueillir chaleureusement ces personnes, de les mettre à l'aise pour poser leurs questions et de les déculpabiliser, éventuellement, d'envisager l'entrée en maison de repos de leur proche. Cet accueil est assuré par l'assistante sociale ou la Directrice.

Dès qu'un séjour est défini, la famille et le résident rencontreront la responsable infirmière afin d'établir un premier contact avec l'équipe de soins et préparer l'entrée du résident dans les meilleures conditions.

### **L'admission**

L'entrée du nouvel arrivant se fera de préférence en début d'après-midi, moment durant lequel le personnel est disponible pour l'accueillir comme il se doit.

Avant l'arrivée du résident, un soin particulier sera porté à la chambre dans laquelle le nouvel arrivant s'installera. Outre un nettoyage complet réalisé, le lit sera fait, le local sera chauffé, aménagé et décoré de façon accueillante. Un exemplaire du dernier « Petit rapporteur » sera déposé sur la table.

L'accueil du résident et l'installation de celui-ci dans sa chambre seront assurés par le personnel soignant.

L'équipe cuisine s'assurera de prendre connaissance des choix alimentaires du résident.

Nous laissons le Résident prendre possession de son nouvel espace (sa chambre), lui permettant de s'adapter à son nouveau lieu de vie en douceur.

Le résident pourra personnaliser à souhait sa chambre afin de créer son « petit chez-lui » au sein de la résidence, tout en veillant à ne pas encombrer exagérément la chambre et en respectant les consignes de sécurité.

Par la suite, de manière plus informelle, une visite de la maison peut lui être proposée et de manière plus spontanée, un contact s'établit entre le personnel et le résident.

Tout en veillant à ne pas trop surcharger l'admission, durant les tout premiers jours de son arrivée, le résident recevra la visite des différentes équipes qui viendront à sa rencontre afin de faire plus ample connaissance. Ainsi, nous le questionnerons sur ses habitudes de vie, son histoire, son autonomie, ses goûts alimentaires, sa vision et ses attentes. La famille est également impliquée dans ce questionnement.

Une quinzaine de jours après l'arrivée au Palatin, le résident et sa famille rencontreront la Responsable Nursing pour s'assurer que l'installation se passe bien et répondre aux questions restées en suspens si besoin.

## **LE SEJOUR**

Le Palatin reste une petite institution qui se veut « familiale ». Avec son infrastructure rénovée, spacieuse, et lumineuse, le Palatin souhaite offrir à ses bénéficiaires, confort, sécurité et bien-être.

Notre institution accueille 59 résidents, dont 35 en maison de repos et de soins, 19 en maison de repos et 5 en courts-séjours, au sein de 46 chambres.

Notre institution est parfaitement intégrée au sein du quartier résidentiel, ainsi que de la Commune de Floreffe et bon nombre de contacts privilégiés sont établis avec nos voisins et concitoyens floreffois.

La moyenne d'âge de notre population est de  $\pm$  87 ans. Nous accueillons des résidents présentant des degrés de dépendance de tous types.

### **L'hôtellerie**

Le service hôtelier est composé de 2 équipes :

- l'équipe de cuisine
- l'équipe d'entretien

Ces 2 équipes font partie intégrante de la maison de repos, au même titre que les équipes de soins, paramédicale, technique et administrative.

#### **La cuisine**

##### ***Information : le souci d'informer au mieux les résidents et leur famille***

Afin que les résidents soient informés du menu du mois, nous l'affichons sur le tableau d'affichage situé à l'accueil

Ceci permet aux résidents de s'exprimer : « je n'aime pas les tomates... ». Nous pouvons donc mieux adapter les repas en fonction de leurs goûts et de leurs envies.

Nous adaptons également la texture des repas pour faciliter leur absorption ; certains pensionnaires peuvent éprouver des difficultés à la mastication, déglutition, ...

Un comité des menus est organisé une fois par mois. Chaque résident a la possibilité d'y participer et de donner son avis.

##### ***La diététique : le souci de veiller à l'équilibre alimentaire***

Notre chef cuisine et notre diététicienne veillent à composer des menus les plus équilibrés possibles dans le souci du respect des régimes alimentaires et du bon équilibre alimentaire de chacun.

Une attention particulière sur la nutrition est apportée par nos référent(e)s alimentation et notre diététicienne. Un suivi nutritionnel et une surveillance sont assurés.

### ***L'alimentation de la personne âgée***

Une mauvaise dentition, une modification des muqueuses digestives font que la personne âgée ne sait pas manger comme nous « jeune adulte ». C'est pourquoi, nous devons nous adapter en modifiant la texture, en facilitant la prise des repas (découper la viande, éplucher les fruits, ...).

Leur goût est aussi souvent altéré, ils peuvent donc parfois trouver les aliments fades. Il faut y prêter attention car cela peut entraîner une perte de l'appétit et une dénutrition rapide.

L'hydratation est également très importante, il faut stimuler la personne à boire, surtout pendant de fortes chaleurs ou lorsqu'elle vit dans une atmosphère sèche. Au cours de la journée et en fonction des repas, des boissons variées sont proposées aux résidents : café, thé, lait, potage, eau minérale ou gazeuse, bière, vin, ...

Le repas permet à la personne âgée de se repérer dans le temps, ce qui explique pourquoi il est important pour eux de prendre les repas à heures fixes.

Une alimentation variée est, non seulement synonyme de bonne santé, elle est aussi un facteur de bonne humeur et de qualité de vie.

Il est important de veiller à ce que les repas se prennent dans une bonne ambiance et que les mets soient présentés de manière agréable. Ces quelques attentions peuvent aider à ouvrir l'appétit, permettre un repas dans le calme et ainsi favoriser une bonne digestion.

Il faut pouvoir de temps en temps s'octroyer une petite douceur car il est sûr qu'il y a un lien de cause à effet entre la bonne humeur et la santé.

Les résidents passionnés de cuisine sont les bienvenus pour aider l'équipe de cuisine, notamment dans la préparation de desserts ou dans l'équeutage des haricots !

En travaillant en maison de repos et de soins, nous sommes confrontés régulièrement à des Résidents en soins palliatifs. C'est pourquoi, au niveau de la cuisine, nous essayons, dans ce cas-là, d'être le plus souple possible au niveau des repas et de répondre au mieux à la demande du résident et de leur famille. C'est ce que nous appelons l'alimentation plaisir.

### ***La convivialité :***

La prise des repas reste un moment très attendu et important pour la personne âgée, c'est pourquoi, même s'il est difficile de contenter tout le monde, nous nous efforçons de varier au maximum les repas.

Nous incitons nos résidents à partager leurs repas au sein de la salle à manger, qui est le lieu parfait pour une vie sociale et garder le moral.

### **□ L'entretien**

Les techniciennes de surface assurent de manière journalière l'entretien consciencieux des chambres et des lieux de vie des résidents. Il est très important de vivre dans un environnement propre et soigné, ce que notre équipe s'efforce de réaliser chaque jour.

---

Les membres du personnel ont également un rôle social à jouer par le fait qu'ils peuvent discuter avec les pensionnaires, les écouter exprimer leurs préoccupations.

Nous favorisons l'aménagement des chambres en fonction des goûts du résident et de son attachement sentimental pour quelques objets et meubles personnels.

Nous comptons sur l'aide des familles pour gérer en bon père de famille le contenu des frigos des résidents. Un petit tri régulier pour veiller à ne pas garder des denrées alimentaires périmées dans le frigo sera le bienvenu.

Lorsque la famille ne peut entretenir le linge du résident, il y a la possibilité de le faire entretenir par une blanchisserie extérieure. Quel que soit le choix qui est fait, nous demandons que le linge soit nominé par la famille. Il est possible de commander un cachet textile nominatif auprès du secrétariat.

Le personnel de soins et d'entretien veille au relevé et à la distribution du linge au retour de la blanchisserie.

L'organisation des vêtements dans les garde-robes, ainsi que le roulement des vêtements de saison doit être fait en partenariat avec les familles et le résident.

### **Des soins au service de la vie...**

Souvent, si la personne âgée est amenée à résider dans une maison de repos, c'est que son état de santé nécessite des soins. Les journées au Palatin ne sont pas rythmées par les soins, mais les soins de qualité permettent à la personne de pouvoir vivre sa vie de façon sereine. Les soins sont donc un préalable nécessaire à la vie.

Pour ce faire, une équipe composée d'infirmier(e)s et d'aides-soignantes assure la prise en soin basée sur les éléments suivants :

- une anamnèse médico-sociale claire
- une cohérence dans la ligne thérapeutique appliquée
- une attention particulière à la douleur, à la souffrance physique et morale
- un souci permanent de l'hygiène corporelle tout en respectant les habitudes de vie du résident
- une prévention des risques (hydratation, plaies, ...)
- un respect du rythme de vie de la personne âgée
- un respect de sa dignité
- un respect de leur choix

Aucun soin n'est fait de force. L'équipe motivera et stimulera le résident pour faire les soins.

A l'admission, le résident est accueilli par un membre de l'équipe soignante, suivi par l'assistante sociale et la responsable infirmière qui devient alors l'interlocuteur privilégié du résident et de sa famille. Il est primordial de disposer des bonnes informations médicales dès l'entrée à savoir :

- le traitement médical
- les principaux problèmes de santé auxquels il faut être attentif
- les contraintes ou contre-indications liées à l'état de santé du résident
- le choix du médecin traitant dès l'entrée ou la confirmation du suivi médical par le médecin traitant habituel du résident

Le médecin traitant est sollicité pour une visite médicale d'admission le jour même de celle-ci ou au plus tard le lendemain. Cela permet de confirmer le diagnostic et la conduite thérapeutique à suivre au départ par le personnel de soins.

Les différents dossiers sont ainsi constitués :

- Le dossier médical, protégé par le secret médical
- Le dossier individualisé de soins

Tout nouveau résident est un être humain particulier avec son passé, son vécu et sa sensibilité. Sur base des informations recueillies, l'équipe de soins met tout en œuvre pour son accompagnement individualisé et participatif. Il est fondamental d'être attentif à instaurer d'emblée une relation de confiance et sécurisante.

Une présentation synthétique du profil du résident est faite verbalement à l'ensemble de l'équipe de soins. Cette présentation reprend les éléments essentiels :

- de l'anamnèse médicale
- du traitement médical
- des problèmes de santé actuels du résident

Une observation consciencieuse du résident et de ses capacités préservées permettra d'établir un projet individualisé du résident. Ce projet comprend un ensemble d'objectifs et d'actions concrètes à mener pour assurer une qualité de prise en charge et de confort de vie pour la personne âgée.

Une rencontre avec la famille et le résident sera organisée après une quinzaine de jours afin de faire le point sur son intégration au sein du Palatin.

Nous concrétisons ce projet par ces différents moyens :

- **la collaboration avec le résident et/ou la famille.** Une relation de partenariat franche favorise la confiance réciproque.
- **La collaboration étroite avec le médecin traitant :** un échange entre le personnel et le médecin est effectif à chaque visite de ce dernier auprès du résident. Cet échange permet la confrontation d'avis et éclaire le médecin sur le vécu au quotidien tant du résident que du personnel de soins à son égard.
- **Les feuilles d'observation et le plan de soins propre à chaque résident :** chaque membre du personnel de soins est tenu de les lire attentivement avant d'assurer sa prestation. Ces documents doivent être complétés quotidiennement et systématiquement.
- **Les équipements matériels :** lits médicalisés, baignoires médicalisées, élévateurs de bain et soulève-personnes. Ces équipements assurent un meilleur confort pour les résidents et aident le personnel dans la manutention des résidents.

### **La vie relationnelle, affective et sexuelle :**

La sexualité n'est pas un droit accessoire. Elle est intimement liée à la vie de chaque être humain et à son bien-être. Malgré l'évolution des mentalités, la sexualité reste encore souvent un sujet très sensible lorsqu'il s'agit de le conjuguer avec la vieillesse. Au Palatin, les résidents auront droit à leur intimité et respect de leurs choix sans jugement aucun.

### **Les contentions**



Une mise sous contention est parfois nécessaire si la vie du résident est mise en danger. On entend par contention, tout entrave mise en place pour empêcher le résident de se mettre en danger (tablette de fauteuil, ceinture, barre de lit). Une contention n'est pas à banaliser car elle représente une privation de liberté pour le résident. C'est pourquoi, nous les utilisons seulement en cas de vraie nécessité et pour une durée la plus courte possible. Les contentions sont évaluées chaque semaine par l'équipe soignante.

### **La prise en soin des troubles cognitifs de façon adaptée**

Les résidents présentant des troubles cognitifs seront peut-être amenés à rejoindre l'Auberge, qui est un lieu de vie adapté aux troubles cognitifs offrant un cadre de vie « familial » où les résidents se sentent comme à la maison.

Ce lieu de vie accueille 15 personnes au maximum. La décision d'admettre un résident dans cette unité de vie se prend au sein de la réunion pluridisciplinaire sur base d'une évaluation basée sur les observations, les capacités préservées et l'histoire de vie du résident. Une décision de mettre fin à l'accompagnement du résident à l'Auberge peut aussi y être pris si son état de santé ne le permet plus ou si le résident ne s'y plaît plus et présente des comportements inadaptés.

A l'Auberge, nous mettons l'accent sur le respect du rythme de vie de chaque résident (l'heure du lever, du coucher, de la sieste, ...).

### **La fin de vie et les soins palliatifs**

Les soins palliatifs sont destinés à la personne en fin de vie, considérée comme vivante jusqu'aux derniers instants. Ils tendent à assurer l'accompagnement global du patient et de son entourage, tant au niveau de la gestion des symptômes physiques et de la douleur que d'un soutien psychologique ou spirituel.

Le terme "palliatif" provient du latin pallium signifiant le manteau, celui qui protège, reconforte. Mais les soins palliatifs vont au-delà d'un "réconfort" : ils sont la combinaison de multiples facettes des soins, tenant compte de la souffrance globale du patient.

La législation belge décrit plus précisément les soins palliatifs comme étant "l'ensemble des soins apportés au patient qui se trouve à un stade avancé ou terminal d'une maladie grave, évolutive et mettant en péril le pronostic vital, et ce, quelle que soit son espérance de vie. Un ensemble multidisciplinaire de soins est garanti pour assurer l'accompagnement de ces patients, et ce sur les plans physique, psychique, social, moral, existentiel et, le cas échéant, spirituel. Les soins palliatifs offrent au malade et à ses proches la meilleure qualité de vie possible et une autonomie maximale. Les soins palliatifs tendent à garantir et à optimiser aussi longtemps que possible la qualité de vie pour le patient et pour ses proches et aidants proches." (Extrait de la loi relative aux soins palliatifs du 21 juillet 2016).

Au Palatin, une cellule palliative, composée d'infirmières, d'aides-soignantes et d'une kinésithérapeute, ont mis en place un accompagnement personnalisé pour chaque fin de vie. Toutes les équipes sont parties prenantes de cet accompagnement afin d'adoucir et de soutenir les résidents et leur famille en ces moments difficiles. La formation du personnel en la matière, reste une priorité au sein du Palatin.

Le moment venu, les familles sont invitées à accompagner leur parent en toute intimité dans une chambre prévue à cet effet. Un membre de la famille pourra loger au chevet de son parent. Un local est également à disposition des familles pour souffler le temps d'un moment. Ce local est situé au 1<sup>er</sup> étage.

---

## **L'équipe paramédicale**

L'équipe se compose de 2 ergothérapeutes, 2 kinésithérapeutes, de 2 éducatrices spécialisées et d'une responsable paramédicale.

L'équipe paramédicale intervient au niveau de l'animation et des prises en charge individuelles en fonction des spécificités de chacun.

### **L'animation**

Les objectifs principaux de l'animation sont de rompre l'anonymat, permettre la création de liens entre les résidents et préserver les relations avec l'extérieur afin de lutter contre le sentiment d'isolement.

L'animation ne représente pas que l'activité de loisirs, c'est surtout permettre à la personne d'utiliser toutes ses ressources et de satisfaire ses besoins.

*L'animation est un moyen et non une fin.*

C'est un outil de restauration, de maintien et de développement de l'autonomie chez la personne âgée. Elle permet d'éviter la passivité.

Certaines activités permettent de donner ou redonner un rôle social, une responsabilité (ex : gestion bibliothèque, entretien des fleurs, ...)

Le respect de la liberté de chacun est primordial. Ainsi, nous inciterons la personne et nous l'aiderons à faire le premier pas pour qu'elle participe activement ou même passivement aux activités mais elle sera toujours maîtresse de ses choix et nous les respecterons.

Nous proposons différents types d'animation :

- collectives : mobiliser les résidents de manière ludique, intellectuelle et physique (ateliers culinaires, chorale, bowling, jeux de mémoire, ...)
- festives : fête d'anniversaire, excursion, marché de Noël, ... Elles sont ouvertes à tous.
- Individuelles : sortie, activité de bien-être, aides-externes, ...

Les activités sont proposées en matinée et en après-midi. Le programme est affiché au tableau d'affichage près de l'accueil.

Différents comités d'habitants sont organisés afin d'impliquer les résidents dans les choix de la vie quotidienne (menus, décoration, journal interne, activités, ...)

### **L'ergothérapie**

Au Palatin, les ergothérapeutes sont amenées à s'occuper de plusieurs choses pour préserver ou récupérer un certain bien-être et une indépendance des résidents.

Le matin, les ergothérapeutes sont amenées à réaliser des toilettes rééducatives, c'est-à-dire que les résidents sont stimulés à faire tout ce dont ils sont en mesure de faire seul. L'ergothérapeute suit le résident dans un premier temps en vue d'évaluer ses capacités préservées. Dans un second temps, des aides techniques et/ou un accompagnement spécifique sera mis en place pour favoriser l'autonomie et l'indépendance du résident lors de sa toilette et de l'habillement.

Les ergothérapeutes peuvent aussi être amenées à suivre les repas, c'est-à-dire à observer et repérer les éventuelles difficultés afin de pouvoir accompagner au mieux chaque résident et encore une fois leur apporter une solution afin qu'ils soient le plus indépendant possible. Bien entendu, l'accord du résident est pris en compte. Des aides techniques telles que des couverts ou gobelets adaptés peuvent être mis en place au cas par cas.

Les ergothérapeutes peuvent aussi aménager l'environnement du résident, comme par exemple la disposition de la chambre, de sorte que les déplacements soient facilités et sécurisés. Ou encore pour respecter certaines habitudes/routines que certains pourraient avoir. Des aménagements peuvent aussi être apportés dans la salle à manger lors des repas afin que tous soient installés le plus confortablement possible.

Des aides à la mobilité (chaise roulante, rollator et tribune) peuvent aussi être proposées aux résidents dans le besoin. Les ergothérapeutes en sont responsables tant pour le choix que pour les modalités administratives auprès des mutuelles. Une vérification du matériel est effectuée 1x/mois afin de s'assurer de la qualité et de la sécurité de ceux-ci.

Les ergothérapeutes assurent également des activités de groupe et des activités individuelles. Les activités sont choisies en fonction des demandes et des envies des résidents.

#### □ **La kinésithérapie**

La prise en soin individuelle selon les prescriptions médicales consiste à rendre aux résidents qui ont subi un traumatisme, un maximum d'indépendance en gagnant de la force et de l'amplitude dans leur mouvement. Toute la prise en soins est adaptée en fonction des capacités et des pathologies de chacun.

La kinésithérapie en maison de repos a également un but d'accompagnement lorsqu'un résident est en soins palliatifs. Cet accompagnement se fait à travers différentes techniques : la relaxation, le massage ou encore la mobilisation dans le but de diminuer la douleur et apaiser le résident.

La kinésithérapeute veille également à la bonne installation des résidents et attire l'attention du personnel soignant sur l'importance de celle-ci.

Les kinésithérapeutes mettent en place le matériel adéquat (chaise roulante, ...) et expliquent l'utilisation correcte de celui-ci.

Les kinésithérapeutes assurent 2X/semaine des séances de gymnastique collective qui a pour but de rassembler les résidents et de maintenir leur indépendance.

## **LA PARTICIPATION**

Une personne qui vit est une personne qui a des désirs qu'elle satisfait, qui conçoit et réalise ses projets.

### **Au quotidien**

Le résident est invité à prendre ses repas dans la salle à manger. Cette dernière est un lieu privilégié en ce qui concerne l'échange ; c'est pour cette raison que l'on insiste pour que le résident s'y rende à condition que son état physique lui permette et toujours dans le respect du libre choix.

Les liens et les contacts avec la famille, les amis du résident sont essentiels, c'est pourquoi les accompagnants ont la possibilité de prendre un repas en compagnie du résident, moyennant une participation financière.

---

Tous les mois, il y a la parution du journal de notre maison « Le petit Rapporteur ». C'est l'occasion de traiter de sujets de saison, de présenter les nouveautés et les activités du mois.

Tous les 3 mois, a lieu le conseil des résidents, lieu où les résidents et leur famille peuvent exprimer non seulement ses plaintes, mais également ses suggestions afin d'améliorer la qualité de la vie de notre maison de repos.

La vie religieuse du résident est respectée, une fois par mois une messe est donnée au sein de la résidence. Il est libre d'y participer.

La participation des résidents aux différents comités sera sollicitée afin qu'ils puissent y exprimer leur avis. On favorisera également des actes de la vie de tous les jours chez certains résidents qui ont encore besoin de responsabilités comme arroser les plantes, distribuer les journaux, aide en cuisine, ...

### ***La place des familles***

Comme nous le notions précédemment, le contact avec la famille du résident est très important. Une bonne communication entre familles et l'équipe sera le gage d'un partenariat réussi. Les familles ont toute leur place à nos côtés pour accompagner leur parent dans cette nouvelle étape de vie. Outre les visites, nous proposons différents moments festifs à partager tout au long de l'année... Soyez les bienvenus !

Le Palatin met à disposition des familles un sympathique outil de communication qu'est l'application « Famileo ». Cet outil vous permet d'envoyer des messages et photos à votre parent via votre smartphone. Tous ces messages sont imprimés sous forme de gazette papier une fois par semaine et remise à votre parent. Famileo permet aussi à l'établissement de communiquer directement avec vous. Régulièrement, vous recevrez des photos de vos parents ou des communications de la Direction. Nous vous invitons vivement à l'utiliser.

Dans les moments douloureux comme un décès, nous mettons un registre de recueil de pensées où chaque résident et membre du personnel peut exprimer sa sympathie à la famille et ses prières au résident qui nous a quitté.

## **LE PERSONNEL**

Le personnel doit être détenteur d'un savoir-être, fruit d'une véritable motivation et d'une formation qui lui permettent d'être lui-même dans une démarche de développement personnel et de gérer ses propres contraintes existentielles.

### **La relation personnel – résident**

En institution, dans tous les actes de la vie quotidienne, s'établit une relation entre le personnel et le résident.

Le personnel, à travers chaque acte, chaque parole, se doit d'écouter et de respecter la personne âgée. Le résident et sa famille se doit en retour de respecter le personnel.

Le personnel évitera d'entrer sans frapper dans la chambre qui reste avant tout un lieu strictement privé.

Quand on parle de respect de la personne, c'est tant le respect au travers de la communication que le respect de son intimité.

La stricte observance du secret professionnel sera garante pour le résident de sa liberté de parole.

Ne pas divulguer tout ce que l'on a appris, surpris ou deviné d'un résident par le fait ou à l'occasion de l'exercice de sa profession est un engagement indispensable à l'instauration d'un climat de confiance entre le résident et l'équipe qui l'entoure.

Le savoir-faire, la compétence et le professionnalisme sont liés à la perspective d'une formation continue. Le personnel est donc invité à participer à différentes journées de formation, colloque, ... afin de toujours actualiser ses connaissances.